



PREFET DES COTES D'ARMOR

## VIGILANCE METEOROLOGIQUE

**La préfecture des Côtes d'Armor vous informe que Météo France a placé le département des Côtes d'Armor en vigilance orange « pluie-inondation » et en vigilance jaune « vent violent ». Cette vigilance s'applique à partir de ce jour, jeudi 11 juin 2020 à 6 heures, jusqu'au vendredi 12 juin 2020 à 6 heures.**

### **Qualification de l'événement :**

Episode pluvieux temporairement intense donnant des cumuls de pluies en 24 heures correspondants aux cumuls mensuels moyens sur un mois de juin.

### **Situation actuelle :**

La perturbation pluvieuse concerne ce matin toute la Bretagne, la Loire-Atlantique et la Vendée, avec des précipitations modérées à localement fortes.

### **Evolution prévue :**

La perturbation est peu mobile, avec des pluies dont l'intensité reste très importante jusqu'en fin de matinée. Au pic de son activité, les intensités pluvieuses peuvent dépasser les 50 mm (ou litres par m<sup>2</sup>) en quelques heures. Par la suite, les intensités pluvieuses diminuent, mais les pluies persistent jusqu'en soirée.

Sur l'ensemble de l'épisode, les cumuls de pluies attendus sont compris entre 40 et 60 mm (ou litres par m<sup>2</sup>) en 24 heures et peuvent atteindre localement les 70 mm (ou litres par m<sup>2</sup>) en 24 heures.

A noter, dans la journée des rafales de vent de sud-est sur le littoral et caps exposés entre 70 et 80 km/h et dans les terres entre 60 et 70 km/h. D'autre part, dès le milieu de la nuit et jusqu'à la mi-journée, quelques orages peuvent se produire sur le littoral.

### **Conséquences possibles :**

- \* De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- \* Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- \* Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- \* Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- \* Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- \* Des coupures d'électricité peuvent se produire.

### **Conseils de Comportement :**

- \* Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- \* Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- \* Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.